Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVme ANNÉE — LAUSANNE

N° 35. — 26 août 1899.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Glanures historiques. — De la colère. — Chronique scolaire : Fribourg, Genève, Jura bernois, Vaud, Grisons, Tessin, Thurgovie, Allemagne. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Variété. — Partie pratique : Les céréales. — La glaneuse (poésie). — La route (géog. locale). — Calcul. — Problèmes.*

GLANURES HISTORIQUES

Sous ce titre, M. L. Dupraz, directeur de la Bibliothèque cantonale vaudoise, nous envoie quelques contributions à l'histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud aux divers degrés de l'enseignement. C'est une bonne aubaine pour notre journal. Ces documents, *qui presque tous sont inédits*, illustrent mainte période de notre histoire vaudoise et jettent parfois un jour tout nouveau sur des faits peu connus ou sommairement traités dans André Gindroz, Archinard ou Verdeil.

Deux cent vingt-huit ans après la conquête du Pays de Vaud, Berne, qui avait essayé de donner à ses sujets vaudois une sorte d'organisation scolaire (voir, entre autres, les *Ordonnances ecclésiastiques*, publiées en 1758, dont un titre entier, le onzième, divisé en 28 articles, est consacré aux écoles), fit faire une enquête générale dans tout le canton, allemand et français. Cette consultation, connue sous le nom d'*enquête du paupérisme*, fut dirigée par les pasteurs. Ces derniers devaient répondre à un certain nombre de questions sur chacune des communes de leurs paroisses. En prenant connaissance de quelques-unes de ces réponses, nos lecteurs se convaincront que Pestalozzi pouvait à bon droit, quelques décades plus tard, appeler l'école populaire suisse un « marais incommensurable ».

RAPPORTS STATISTIQUES ADRESSÉS AU GOUVERNEMENT DE BERNE sur les Paroisses du Pays de Vaud (1766). 2 vol. in-4° manuscrits. Bibl. Cantonale et universitaire. Lausanne.

En 1766, Berne adressa aux Pasteurs des Paroisses du Pays de Vaud les dix questions suivantes :

1° Le nombre des pauvres est-il grand ?
2° Est-ce la volonté et le goût pour le travail ou l'occasion qui leur manque ?
3° Quels secours obtiennent-ils de la Commune ou du souverain ?
4° Quelles sont les précautions pour l'éducation des enfants et leur encouragement au travail ?
5° Comment pourrait-on occuper les pauvres dans le même lieu ?
6° Quels seraient à cet égard les arrangements les plus utiles à prendre ?
7° Quels sont les soins qu'on donne particulièrement aux pauvres invalides et vieillards ?
8° Quelles sont les mœurs des habitants en général ? Sont-ils sobres ?
9° Montrent-ils du talent pour quelque objet d'industrie ?
10° Quelle est à peu près dans la communauté la proportion des terres ?

Il sera intéressant de reproduire ici les réponses données à la Question n° 4 par les Pasteurs des diverses Paroisses du Pays de Vaud. Les lecteurs pourront ainsi se faire une idée assez exacte de l'état de l'instruction chez nous dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Lausanne.

Nous ne manquons pas icy de secours pour l'éducation du peuple : l'Hôpital a deux Ecoles, l'une de filles, l'autre de garçons, pourvues de bons maîtres. La Direction françoise a aussi une bonne école ; dans l'une et dans l'autre, les enfants ne payent rien. Le Magistrat a établi depuis quelques années quatre régents dans les quatre Paroisses de la Ville, auxquels il fait une petite pension, afin que les habitants puissent y envoyer leurs enfants à peu de frais. Outre cela, l'Ecole de Charité élève environ deux cents enfants appartenant aux plus pauvres habitants qui, non seulement ne payent rien, mais auxquels on fournit les livres, les matériaux pour le travail qui s'exécute dans les Ecoles, dont les enfants retirent cependant le bénéfice ; on leur donne encore des bas, du pain dans l'hyver.

Il nous paraît cependant qu'il y a un vice dans nos Ecoles, comme dans celles de tout le pays. Elles n'embrassent pas le travail qui fait cependant une partie essentielle de la bonne éducation.

On occupe tout le jour les enfants à la Lecture, à apprendre quelques Catéchismes, à l'écriture ; ils s'ennuient, ils languissent dans ces écoles, et souvent ce qu'ils y souffrent leur laisse une prévention contre la religion qu'ils conservent toute leur vie. Il suffirait qu'ils consacrent deux heures par jour à la lecture et à apprendre leurs Prières et leurs Catéchismes, le reste du temps devrait être employé au travail, sous les yeux de leurs maîtres ou maîtresses, comme cela se pratique dans les Ecoles de Charité. — Pour les filles, le travail serait la filature en fil, en laine, la couture, le tri-

cotage. Pour les hommes, la cordonnerie, l'ouvrage du tisserand, cordage, filature, tricotage.

Un siècle a passé et, chacun le sait, les choses ont bien changé. La ville de Lausanne possède aujourd'hui 16 classes enfantines, 86 classes primaires de garçons et de filles, soit 76 classes dans 10 bâtiments de la ville et 10 classes dites « foraines ». 1 classe spéciale pour enfants anormaux, une école ménagère et professionnelle (cours de cuisine, de repassage, de lingerie, de coupe et de confection), une école supérieure de jeunes filles et gymnase en plein développement. Des cours spéciaux d'allemand, de dessin et de travaux manuels ont été organisés. Les classes gardiennes, les cuisines scolaires, les douches scolaires fonctionnent depuis plusieurs années. C'est là, on le voit, tout un ensemble d'institutions les plus diverses. Est-ce à dire qu'il n'y ait plus rien à faire ? Hélas, non ! Dans ce domaine, il n'y a pas d'arrêt. L'organisation intérieure des classes, les questions de programme et surtout celles de méthode devront de plus en plus faire l'objet de la sollicitude suivie des autorités scolaires. Les locaux, malgré tout, sont encore insuffisants, mais, comme le dit le rapport de gestion de la Direction des Ecoles pour 1898, « les dépenses pour l'instruction publique sont de celles devant lesquelles une ville comme Lausanne ne peut pas, ne doit pas reculer ».

DE LA COLÈRE

M. André Corbaz, régent à Jussy, a présenté à un groupe d'instituteurs genevois un très intéressant travail sur la colère. Ne pouvant le donner en entier, nous en reproduisons ici la seconde partie, qui s'adresse particulièrement aux maîtres. Après avoir examiné les causes et le mécanisme de la colère, il envisage les moyens que l'éducateur a à sa disposition pour prévenir et combattre ce défaut.

Avant tout, l'éducateur agira directement sur l'être moral de l'enfant ; tous ses efforts tendront à éveiller et à diriger sa conscience ; il le conduira graduellement aux plus hautes vérités morales en lui faisant admirer, puis aimer le Beau, le Vrai et le Bien. L'égoïsme, ce ver rongeur qui rabaisse l'homme à l'état de la brute, tel est l'ennemi qu'il faut sans cesse combattre.

Il est important de montrer à l'enfant colère les conséquences funestes de ses emportements, le mal qu'il fait à lui-même, aux siens, et le degré d'abaissement et de dégradation qui accompagne la colère.

Pour cela, il n'est point nécessaire d'avoir recours à de grandes phrases bruyantes et sonores, à des préceptes ou à des règles de morale. Un récit, un exemple de grandeur morale, un trait d'histoire approprié à la circonstance fera plus d'effet que tous les beaux discours du monde. On ne saurait assez le répéter, c'est en montrant la vertu et le bien que l'on *agira sur la conscience* de l'enfant et que l'on améliorera son caractère. C'est surtout en développant de bonne heure, chez l'enfant, le sentiment du devoir, le sentiment de sa dignité personnelle ou plutôt du respect de soi-même, que nous pouvons avoir sur lui une influence bienfaisante et vraiment éducatrice.

Et là encore, on ne se bornera pas à tracer à l'enfant la voie qu'il doit suivre, il faut tâcher de l'aider à acquérir cette force si nécessaire à l'accomplissement du devoir. Il faut développer toutes les énergies de son être intérieur, il faut développer cette volonté qu'il pourra mettre au service du bien et qui lui viendra en aide pour combattre ses penchants instinctifs et naturels.

Pour résumer, disons que le père de famille et l'homme d'école sont appelés à faire non seulement l'éducation du cœur, mais aussi celle de la volonté.

N'oublions pas toutefois, et c'est en quoi l'étude de M. de Fleury[1] peut nous être d'une grande utilité, que tel enfant rageur est un nerveux, peut-être un surmené qui a besoin avant tout de ménagements, de grand air, de sommeil ou de repos.

Quelques enfants sont taciturnes, irascibles, uniquement parce qu'ils sont en mauvaise santé ; dans ce cas, le maître conférera avec les parents et cherchera avec eux les moyens propres à enrayer la cause du mal. Chez les autres — et c'est la presque totalité — la mauvaise humeur et l'irritabilité sont dues à un besoin de mouvement, à une impérieuse demande de dépense physique.

Regardez de près une troupe de tambins et vous ne tarderez pas à vous convaincre de l'absolue nécessité où l'enfant se trouve de remuer, de courir et de sauter. Pour lui comme pour l'oiseau, la vie, c'est le mouvement ; l'école, c'est la prison.

Les enfants ont donc un surcroît d'énergie à dépenser ; considérons-les alors comme des hypersthéniques et traitons-les comme tels en satisfaisant ce besoin de mouvement par l'exercice physique.

Le plus souvent, l'école a méconnu les véritables besoins de l'enfance. Aujourd'hui, les programmes sont surchargés ; on veut faire de l'utilitarisme à outrance et nos élèves des écoles primaires et secondaires sont bourrés d'un fatras d'idées, la plus souvent de mots ; on fait de la culture en serre chaude, et c'est surtout aux maîtres d'aujourd'hui que pourrait s'adresser ce judicieux précepte de Sénèque : « C'est pour la vie que l'on s'instruit, non pour l'école ».

Il est grand temps de réagir contre la tendance actuelle, qui est portée à sacrifier le corps pour l'esprit. « L'éducation, a dit Platon, a pour but de donner au corps et à l'âme toute la beauté et toute la perfection dont ils sont capables ». Il y a là une question d'équilibre à rétablir.

Le physique a une influence prépondérante sur l'être moral et intellectuel de l'enfant, aussi l'éducateur doit connaître les relations étroites qui existent entre l'hygiène de l'école et le maniement du caractère des enfants. Il s'efforcera donc d'éviter tout ce qui peut être préjudiciable au développement corporel de l'enfant.

L'Angleterre est le pays qui nous paraît le mieux appliquer l'antique précepte pédagogique : *Mens sana in corpore sano*, et il est à remarquer que ce système, qui attribue une grande part à l'éducation physique, donne d'aussi bons résultats que le nôtre avec beaucoup moins de travail.

Nous dirons qu'il y a une importance considérable à éviter chez nos élèves cette tension intellectuelle trop intense, trop soutenue, qui l'accable et déprime son système nerveux. Pour que l'élève soit en pleine possession de ses facultés, pour qu'il apporte en classe toute la souplesse de son esprit, pour qu'il ne soit pas sujet à des variations d'humeur, il faut que les leçons soient très courtes dans les classes inférieures, courtes dans les degrés supérieurs.

L'homme d'école si éminent et si justement regretté, qui fut A. Gavard, ne disait-il pas :

« Contenir l'enfant trois ou quatre heures consécutives dans une salle où l'air se charge peu à peu de miasmes délétères, c'est entretenir chez lui l'indolence et nuire à sa santé. Sa vivacité naturelle s'émousse à cette contrainte quotidienne, au détriment de son instruction ».

Il devrait y avoir toutes les heures un petit repos, une récréation de dix minutes qui serait consacrée à des chants, des jeux, des marches ou des exercices de gymnastique. Ce temps ne serait certes pas perdu ; maître et élèves y gagneraient en légèreté d'esprit, en force de travail et en support mutuel.

Il faut à tout prix épargner à l'enfant les assiduités trop longues, les leçons et les copies interminables. Le maître sent-il son petit auditoire distrait, agité, nerveux, peut-être réfractaire à tout raisonnement ? Au lieu d'en attribuer la cause

1. Dr Maurice de Fleury, *La médecine de l'esprit*.

au mauvais vouloir ou à la bêtise des enfants, qu'il se dise tout simplement que ses élèves sont fatigués et qu'il cherche à faire diversion par un récit, une anecdote appropriée aux faits du jour, un chant, une marche ou encore des mouvements de bras.

Enfin quelques maîtres exigent de leurs élèves une discipline toute militaire. Défense absolue de bouger, de causer. Et pendant de longues heures les élèves sont là immobiles, muets, la tête droite et les mains au dos! L'excès en tout est mauvais ; cette ancienne discipline de fer est aujourd'hui condamnée. Nous devons former des êtres agissants et ne voulons pas sur les bancs des mannequins ou des momies. Que les enfants apprennent à obéir, à se tenir convenablement, bien ! mais nous ne voyons pas d'inconvénient à leur laisser de temps en temps — entre deux leçons, par exemple — la bride sur le cou.

Il ne faut pas trop exiger de l'enfant, tant au point de vue intellectuel que moral. Nous lui demandons beaucoup trop et le traitons le plus souvent, cela au mépris du bon sens, comme un être tout à fait raisonnable. Pour terminer, nous rappellerons que toute excitation nerveuse est pour ainsi dire contagieuse et que le maître est le premier qui doive se mettre en garde contre la colère ou au moins contre tout excès de nervosité.

Il arrive souvent, surtout en période d'examen, que le maître devient irritable. Et vraiment ce ne sont pas les motifs qui lui manquent : ses élèves sont turbulents, lents à comprendre, les absences sont nombreuses, lui-même est souffrant, surmené peut-être. Et le voilà irrité dès la première heure du jour, criant, bousculant ses élèves, prenant comme un malin plaisir à les contrarier, à les exaspérer par des paroles blessantes. Alors un ferment d'excitation nerveuse plane sur la classe, un sentiment de révolte intérieure, de colère même, se produit peu à peu chez l'enfant. Le maître seul son influence salutaire lui échapper et en même temps il a conscience de toute son impuissance à réagir.

A ce maître-là, nous donnerons le conseil judicieux et pratique d'un homme d'expérience, conseil que nous lisions dans l'un des derniers numéros de l'*Educateur*.

C'est de ne pas commencer la journée par des travaux trop difficiles ou énervants. La journée tout entière dépend très souvent des premières heures. Si le maître est excité dès le matin, il se fatigue vite, devient irritable et tout marche mal dans sa classe. Ainsi qu'il remette à plus tard la correction d'une tâche difficile, d'un problème compliqué, etc.

Du reste, n'oublions pas que si l'instituteur veut donner ses élèves, il faut qu'il apprenne d'abord à se donner lui-même.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE

1er cours pour maîtres de dessin donné à l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg. — Le 1er cours pour maîtres de dessin donné à l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg, avec le concours du Département fédéral de l'industrie, a été clôturé le samedi 12 août, après une durée de 13 semaines. Il a été suivi par 15 participants : 2 Bernois (Jurassiens), 1 Neuchâtelois, 4 Fribourgeois, 2 Vaudois, 5 Valaisans, 1 Tessinois.

L'horaire ne comportait pas moins de 59 heures de travail par semaine, soit 44 heures de leçons proprement dites et 15 heures d'étude et de travail libre.

La répartition hebdomadaire des leçons était la suivante : 1. *Projections*, 6 heures ; 2. *Dessin à main levée*, 3 h. ; 3. *Dessin d'ornement*, 6 h. ; 4. *Etude des formes ornementales et méthodologie du dessin*, 4 h. ; 5. *Dessin professionnel pour les arts industriels*, 13 h. ; 6. *Histoire de l'art, étude des styles et des couleurs*,

3 h. ; 7. *Modelage et moulage*, 5 h. ; 8. *Perspective linéaire*, 2 h. ; 9. *Tracé d'ombres dans le dessin technique*, 2 h.

Un élément important du cours d'instruction, quoiqu'il ne rentrât ni dans le programme, ni dans l'horaire journalier, a été la série de conférences organisées par M. Léon Genoud, directeur. Lui-même, dans quatre causeries très documentées et très suggestives, a entretenu les participants de l'enseignement professionnel aux Etats-Unis et de son voyage à l'exposition de Chicago, de la méthode Prang, des anciennes corporations de métiers de Fribourg et de l'organisation des cours professionnels d'adultes. Le R. P. Berthier, professeur d'esthétique à l'Université de Fribourg, nous a parlé du peintre fribourgeois Hans Fries, contemporain d'Holbein, et de l'artiste vaudois Eugène Grasset, pour lequel il professe une admiration enthousiaste. M. Wirz, architecte à la Tour-de-Peilz, nous a donné deux conférences très appréciées et chaleureusement applaudies, l'une sur les *Origines des arts du dessin*, et l'autre sur *le Lion dans la décoration à travers les âges*.

Des examens oraux et graphiques, portant sur toutes les branches du programme, ont duré près de trois jours, présidés par M. Soussens, membre de la Commission des études. Ils ont été visités, entre autres, par M. Tièche, inspecteur fédéral de l'enseignement professionnel ; MM. Python et Bossy, conseillers d'Etat ; MM. Beausire et Gaillard-Ponsaz, délégués du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Durant ce temps, une exposition des travaux avait lieu dans la grande salle de la Grenette. Elle a été visitée par un public nombreux et très sympathique. Chaque partie du programme y était représentée par de nombreux dessins fort bien exécutés.

Voici, par ordre alphabétique, la liste des participants qui ont obtenu leur diplôme pour l'enseignement du dessin dans les écoles secondaires et dans les cours professionnels d'adultes :

MM. Carrou, Edouard, instituteur à Bagnes ; Dolt, Joseph, instituteur à Grimisuat (Valais) ; Grand, Charles, instituteur à Romont ; Grandgirard, Louis, instituteur à Martigny ; Jaccard, Charles, graveur à La Chaux-de-Fonds ; Juillerat, Jules, instituteur secondaire à Porrentruy ; Métroz, Camille, élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg ; Michinger, Théodore, instituteur secondaire à Estavayer ; Morelli, Amédée, candidat-maître de dessin à Cevio (Tessin) ; Oggier, Ernest, élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg ; Perraudin, Maurice, instituteur à Lourtier (Valais) ; Reichlen, Henri, instituteur secondaire à Bulle ; Reymond, Alexis, instituteur à Morges ; Vuillemier, Jules, instituteur secondaire à Tramelan.

Du commencement à la fin du cours, la plus franche cordialité n'a cessé de régner entre la direction, le personnel enseignant et les participants. Si le cours a bien réussi, c'est grâce au dévouement absolu de la direction pour la cause de l'enseignement professionnel, à la compétence et à la parfaite courtoisie des maîtres, au courage et à la persévérance des participants.

Une heure après la distribution des diplômes, un banquet fort bien servi, gracieusement offert par l'Etat de Fribourg, réunissait à l'hôtel de l'Autruche les autorités, les délégués, le personnel enseignant et les participants. D'excellentes paroles ont été prononcées par MM. Python, Genoud, Beausire et Tièche. Ce dernier a particulièrement félicité le directeur et le personnel enseignant de la tendance réellement pratique qu'ils ont su donner au cours.

Un des participants, M. Juillerat de Porrentruy, a adressé en termes émus, au nom de ses collègues, de chaleureux remerciements au Gouvernement fribourgeois, à M. Genoud, notre dévoué directeur et à nos chers professeurs, MM. Schlaepfer, Laparle et Regarzoni. Puis, les uns après les autres, les participants ont fait leurs adieux à l'hospitalière ville de Fribourg avec l'ardent désir de donner suite à

l'œuvre commencée en participant au IIme cours de dessin qui sera le complément et le couronnement du Ier et qui aura lieu à Fribourg en 1900 du 17 avril au 11 août. A. R.

SUISSE ROMANDE. MM. les Chefs de Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande ont eu leur réunion à Zermatt le 16 août écoulé. A l'ordre du jour figurait la question du glossaire des patois romands.

GENEVE. — Le Conseil d'Etat a nommé, pour une période de deux années, doyen de la Section classique du Collège : M. J. Bonbernard ; doyen de la Section réale : M. B. Suss ; doyen de la Section technique : M. Bonna ; doyen de la Section pédagogique : M. W. Rosier. En outre, il a créé, pour la division inférieure de cet établissement, un cinquième poste de doyen et il a appelé à cette fonction M. J. Dustour. Le Directeur, M. L. Bertrand, et les cinq doyens forment le Conseil du collège. R.

JURA BERNOIS. **Délégués au synode scolaire.** Voici les noms des délégués au synode scolaire pour la période du 1er janvier 1898 au 31 décembre 1902, dans les cercles électoraux du Jura.

1. Bienne : 1. *Tanner, Henri*, député, Bienne ; 2. *Wys, Jacob*, recteur, Bienne ; 3. *Anderfuhren, Christian*, instituteur, Bienne ; 4. *Gonque, Alcide*, négociant, Bienne. — 2. Neuveville : *Landolt, J.-F.*, inspecteur des écoles secondaires, Neuveville. — 3. Courtelary : 1. *Locher, Albert*, préfet, Courtelary ; 2. *Gylam, Albert*, inspecteur scolaire, Corgémont ; 3. *Marchand, Marcel*, maître secondaire, Tramelan. — 4. St-Imier : 1. *Megrat, Henri-François*, pasteur, Renan ; 2. *Mercerat, Emile*, instituteur, Sonvillier ; 3. *Froussard, Camille*, maître secondaire, St-Imier. — 5. Tavannes : 1. *Braud, Jules*, député, Tavannes ; 2. *Boeche, Albert*, instituteur, Court. — 6. Moutier : *Romy, Célestin*, instituteur, Moutier. — 7. Delémont : 1. *Gobat, Henri*, inspecteur scolaire, Delémont ; 2. *Mouttet, Eugène*, rédacteur, Delémont. — 8. Bassecourt : *Jobin, Justin*, curé, Boécourt. — 9. Laufon : *Cuenz, Peter*, président du tribunal, Laufon. — 10. Franches-Montagnes : *Beuret, Paul*, curé, Breuleux ; 2. *Péquignot, Ernest*, avocat, Saignelégier. — 11. Porrentruy : 1. *Braun, Charles*, professeur, Porrentruy ; 2. *Folletête, Gasmer*, avocat, Porrentruy ; 3. *Koby, Frédéric*, recteur, Porrentruy. — 12. Courtemaiche : 1. *Boimay, Joseph*, avocat, Porrentruy ; 2. *Chatelain, Gonzalve*, inspecteur scolaire, Porrentruy. H. G.

VAUD. — Le Comité de l'Asile rural d'Echichens vient d'appeler au poste d'instituteur dans cet établissement M. Louis Meunet, maître provisoire à Mollens.

— M. Constant Dutoit a été chargé de l'enseignement de la chimie au Gymnase, en remplacement de M. le professeur Chuard qui, de son côté, a été chargé de donner l'enseignement de la chimie analytique à l'Université.

GRISONS. — Le Bureau des étrangers de Coire répand dans le public une circulaire qui attire l'attention sur les avantages qu'offre l'école secondaire ou réale aux jeunes filles qui désirent se perfectionner au point de vue professionnel et, en particulier, aux étrangères dont le but principal est l'étude de la langue allemande. Pour tous renseignements s'adresser au Rectorat des écoles de la ville ou au Bureau des étrangers (Verkehrskommission).

TESSIN. — Nous avons encore reçu sur *l'esprit d'initiative* un excellent article de M. Campano, instituteur à Castro, que le manque de place ne nous permet pas de reproduire *in extenso*. M. Campano estime, entre autres, que, pendant longtemps, l'esprit d'initiative a été étouffé au Tessin par les inspecteurs scolaires, au temps où le contrôle des études était entre les mains des ecclésiastiques.

THURGOVIE. — M. J. Horber, décédé récemment à Genève, a légué une somme de 50 000 fr. à l'Ecole cantonale de Frauenfeld.

ALLEMAGNE. — Des 25 862 recrues examinées en 1898 dans le royaume de Bavière, 9 seulement avaient reçu une instruction insuffisante. C'étaient des jeunes gens à intelligence retardée.

— Au dernier congrès de la Société pédagogique du Wurtemberg, tenu le 3 août dernier à Reutlingen, la majorité des instituteurs de ce royaume se sont prononcés pour les principes de l'*enseignement éducatif*, et ils ont émis le vœu que le plan d'études soit remanié suivant le système Herbart-Ziller-Stoy.

— La fécondité philologique allemande vient de mettre au monde le vocable harmonieux de *Motorwagengebirgsfernfahrt*. En français il suffirait à un octamètre, et signifie : « tour de quelque durée en pays montagneux au moyen d'un automobile », cela fait une jambe, ma foi, car il y a l'alexandrin et l'octamètre bien comptés.

— **Un nouveau titre allemand** Nous le trouvons dans les *Münchener Neueste Nachrichten* : *Königliche pensionierte Haftheater-Feuerwächterstochter !* Prière à nos lecteurs qui savent l'allemand de traduire ce nouveau vocable germanique.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Après le *Désastre*, dont 62 éditions n'ont pas épuisé la vente, la librairie Plon tient un nouveau grand succès avec *Femmes nouvelles*, le dernier roman de MM. Paul et Victor Margueritte. Tout le monde lira l'œuvre passionnante qui met pour la première fois en pleine lumière ce mouvement féministe si puissant en Angleterre et en Amérique, si discuté chez nous. *Femmes nouvelles* est écrit dans un bel esprit de justice et de pitié, avec ces dons d'émotion simple et de vérité généreuse qui mettent hors de pair MM. Paul et Victor Margueritte.

Mlle S. Brès, inspectrice des Ecoles maternelles de la France, vient de publier deux nouveaux recueils de chants pour les petits : *27 chants accompagnés de récits* et *66 chants pour les enfants*. La musique est de Laure Collin. Librairie Hachette.

Ouvrage reçu : *Aus der Schule in's Leben*, par Ludwig Jung, 17me édition, Munich 1899.

Indications et conseils pratiques à l'usage des débutants et candidats aux examens supérieurs de l'enseignement primaire, par Félix Martel. Paris, Delagrave. Prix 3 fr.

VARIÉTÉ

Le Point d'Ironie.

On connaissait jusqu'ici le point, le point et virgule, le point d'exclamation, le point d'interrogation, le point de suspension, le point d'orgue... On ne connaissait pas le *Point d'Ironie*.

C'est que le point d'Ironie n'existait pas !

Or, M. Alcanter de Brahm vient de l'inventer. En un livre prochain, l'*Ostensoir des ironies*, M. Alcanter de Brahm usera de ce point, qu'il a lui-même dessiné et qui ressemble vaguement à un fouet minuscule, le fouet de la satire.

M. Alcanter de Brahm prétend que ce point était nécessaire. « Très souvent, dit-il, le lecteur lit sans attention et ne perçoit pas l'intention ironique de l'auteur. De même qu'on lui signale une intention interrogative, de même on doit lui signaler l'ironie. D'où le point nouveau qui supprimera toute ambiguïté en des phrases qui, en apparence très naturelles et très normales, recèleront une certaine dose d'ironie. »

Et voilà nos grammairiens et nos orthographistes pourvus d'un point supplémentaire... dont le besoin se faisait particulièrement sentir !

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES ET DE COMPOSITION

Degrés intermédiaire et supérieur.

Les céréales.

Intuition. — Faire passer successivement sous les yeux des élèves, soit en classe, soit surtout dans une course scolaire, du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, du maïs.

Plan de la leçon orale. — 1. Définition. — 2. Description : *a)* tige, *b)* feuilles, *c)* fleurs, *d)* fruits. — 3. Vue du champ de blé. — 4. Utilité de cette espèce de plante.

Compte rendu oral par plusieurs élèves, puis compte rendu écrit d'après le plan ci-dessus.

On donne le nom de céréales aux plantes qui nous fournissent les grains qui, réduits en farine, servent à la nourriture de l'homme, c'est-à-dire le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le riz et le maïs ou blé de Turquie. Elles appartiennent à la grande famille des graminées, qui compte plus de quatre mille espèces différentes. Le gazon, le roseau, le bambou, qui est la plus grande et qui atteint jusqu'à vingt mètres de hauteur, la canne à sucre sont des graminées aussi bien que le froment. Les céréales sont originaires d'Orient, on cependant on ne les retrouve plus à l'état sauvage.

La *tige* des céréales atteint une hauteur de un mètre à un mètre et demi. Cette élévation est indispensable pour préserver le grain non seulement de l'humidité, mais encore des souris et des animaux. D'autre part, la faiblesse de cette plante ne permet pas aux oiseaux d'y percher facilement, ce qui met en partie le grain à l'abri de leurs attaques. Pour que cette faible tige, à laquelle on a donné le nom de *chaume*, puisse se soutenir et porter ses pesants épis sans succomber sous le poids et sans être abattue par le moindre souffle de vent, la Providence lui a donné la forme d'un tuyau et elle l'a pourvue de nœuds, ce qui lui donne la faculté de plier facilement, sans pourtant se briser. Les *feuilles* partent des nœuds ; elles sont étroites et engainantes, c'est-à-dire qu'elles sont allongées en fine lame d'épée qui enveloppe et fortifie la tige. Les *fleurs* sont disposées en épillets, ce qui veut dire qu'elles sont en groupes, appliquées contre l'axe formant un épi composé. Les *fruits* de cette plante, qui est cultivée depuis plusieurs milliers d'années, contiennent la farine formée de plusieurs matières, parmi lesquelles le *gluten*, substance visqueuse et grisâtre.

Supposons maintenant que nous avons devant nous une plaine où s'étendent des champs de blés jaunissants. Un parterre où l'on rassemble à grand frais des fleurs variées, aux suaves parfums, offre sans doute un spectacle charmant ; cependant, l'aspect d'une terre couverte de moissons a tout autant de charme et plonge même celui qui aime la nature dans une véritable extase. Rien n'est plus beau en effet que les ondulations des blés balancés par le vent, ondulations qui se suivent avec la même régularité que les vagues lorsque le zéphyr souffle doucement à la surface du lac, alors qu'un chaud rayon du ciel vient jeter sur cette mer d'or de magnifiques couleurs qu'ignore l'art du peintre. Quelques fleurs s'y entremêlent gracieusement : c'est le liseron appelé aussi clochette des blés, heureux de pouvoir monter à l'assaut des tiges, des chardons aux piquants aigus, ou des coquelicots écarlates, ne se fanant que trop vite et qui, associés au bluet, à la nielle, font le bonheur des enfants dans leurs promenades à travers champs. Remarquons que parmi les épis, qui pour la plupart s'inclinent et plient sous leur propre poids, il en est qui s'élancent fort haut et dominent tous les autres ; les premiers sont chargés de grain, tandis que les autres sont maigres et légers. Voilà l'image de beaucoup de personnes : les unes sont orgueilleuses et n'ont que

l'apparence, regardant avec dédain ceux qui, au contraire, riches en vertus, se courbent humblement.

Les céréales sont, on peut le dire sans crainte, les plus utiles de toutes les plantes, parce qu'elles fournissent à l'homme son principal aliment, nourrissant rois et sujets, riches et pauvres, enfants et vieillards. A part le froment, le seigle, l'orge, dont l'utilité est connue de chacun, n'oublions pas de mentionner une céréale qui nourrit la moitié du genre humain : c'est le riz, dont les Chinois se nourrissent presque exclusivement et qui, réduit en farine, sert à faire plusieurs produits alimentaires. Les céréales nous fournissent encore leur paille qui sert à une quantité d'usages : comme litière, autrefois pour recouvrir les toits dits de chaume, pour faire des liens, tresser des nattes, recouvrir des chaises, faire des ruches, tresser des chapeaux, fabriquer du papier d'emballage, etc., etc. Nous n'en finirions pas si nous voulions passer en revue tous les services que nous rend cette plante sans rivale. Combien nous devons remercier la Providence pour tous les trésors qu'Elle nous envoie avec une telle libéralité!

IDÉE MORALE A DÉVELOPPER.

Gardons-nous de prendre nos repas sans remercier Dieu pour tous ses bienfaits, de peur de ressembler à ces gens qui se mettent à table pour satisfaire leurs appétits, comme le ferait un animal!

APPLICATIONS.

I. *Vocabulaire* : Céréales (rad. Cérès, déesse des moissons), graminées, bambou, chaume (chaumière), engainantes, épillets, gluten, visqueuses, suaves, extase, zéphir, nouilles.

Ces mots seront écrits au tableau noir, puis copiés et appris soigneusement.

II. *Lecture* : « Les céréales » dans Gobat, p. 272, « Les céréales et la famille des graminées » de Tschudi dans Renz, p. 68, « La légende du chardon et du Bluet » dans l'Ecolier suisse illustré, N° 12.

III. *Dictées* : Le maïs et l'avoine.

IV. *Récitation* : « Le grain semé » dans Gobat, p. 11, « La Chanson des blés » d'Armand Silvestre, dans Dupraz et Bonjour, p. 398.

ADRI.

Le maïs.

Malgré son nom de blé de Turquie, le maïs n'est pas originaire de l'Orient, mais de l'Amérique du Sud, où les indigènes le cultivaient bien avant la découverte de ce continent par Christophe Colomb. D'une culture facile, le maïs s'est rapidement propagé en Europe, où il est cultivé surtout en Italie, dans le Tessin, ainsi que dans quelques localités vaudoises. La farine en est jaune : comme elle ne peut lever à cause de sa faible quantité de gluten, on en fait non du pain, mais des bouillies auxquelles on a conservé le nom italien de polenta.

L'avoine.

L'avoine est la graminée la plus importante au point de vue de l'alimentation du cheval, auquel aucune autre nourriture ne convient aussi bien; les grains d'avoine lui donnent force et vigueur sans l'engraisser. Les chevaux très ardents ou se fatiguant peu, n'en doivent recevoir qu'une faible ration, sinon ils s'échauffent et deviennent difficiles à maîtriser. Donnée aux poules, elle les fait pondre davantage ; les autres volailles la dévorent avec non moins d'avidité.

ADRI.

La petite glaneuse.

Oh! comme elle est heureuse,
La petite glaneuse,
Quand elle a rassemblé
De beaux épis de blé!

On se baisse, on se lève,
On se baisse sans trêve,
Ramassant chaque fois
Un épi, deux ou trois...

La fatigue, on l'oublie ;
La sueur, on l'essuie, —
Car voyez, ce beau grain
Va faire du bon pain !

Du pain pour petit frère,
Du pain pour la grand'mère ;
On est pauvre chez nous :
Vite, vite, à genoux ! —

Après les râteleuses,
Les petites glaneuses
Ramassent à l'envi
Le plus modeste épi :

Malgré sa pauvre mine,
C'est un peu de farine ;
Pourquoi donc négliger
Ce qui donne à manger ?

Vite, qu'on se dépêche !
Si le maître est revêche,
Courons un peu plus loin
Dans le champ du voisin.

Nous y ferons fortune
S'il veut bien, sans rancune,
Laisser nos petits doigts
Prendre un épi... deux... trois !

— Oh ! comme elle est heureuse,
La petite glaneuse,
Quand elle a rassemblé
De beaux épis de blé !

Quand, la journée entière,
Elle a glané derrière
Les pas du moissonneur,
Quel n'est pas son bonheur ?

Son regard étincelle !
Elle revient chez elle,
En sa pauvre maison
Triste en toute saison

Sa petite main pleine,
Fière comme une reine,
S'écriant : — Maman, vois !
Qu'il est grand, cette fois !

Chacun le dit superbe,
Et c'est presque une gerbe !
Mon beau bouquet d'épis,
Tous beaux et bien remplis !...

— Ainsi dit la fillette
Rieuse et gentillette, —
Et la mère en pleurant
Embrasse son enfant...

Oh ! comme elle est heureuse !
La petite glaneuse,
Quand elle a rassemblé
De beaux épis de blé !

JULES AMIGUET.

GÉOGRAPHIE LOCALE

La route.

ANALYSE ET SYNTHÈSE

Sujet de la première leçon : *Observation de la route reliant deux localités.*

1° En faire oralement la *description* détaillée, avec indication des lieux où elle passe et de ses diverses pentes et directions.

2° *Ce qui borde la route* : talus, bouts-roues, parfois murs, haies, arbres, poteaux télégraphiques.

3° *Ce que nous y observons encore* : rigoles, aqueducs, ponts, poteaux indicateurs. Utilité de chacune de ces choses.

4° Différents *aspects* de la route : par le beau temps (poudreuse, blanche, éclatante, etc.) ; par le mauvais temps (boueuse, ruisselante, ravinée) ; au moment des travaux (animée, joyeuse) ; en hiver (déserte, triste).

Résumé des observations.

Sujet de la deuxième leçon : *Construction et entretien de la route.*

Comme but, admettre la supposition suivante : Il s'agit de construire une route entre deux localités données, séparées par un terrain accidenté, un ravin, par exemple.

1° Où passerait notre route, si nous la voulions la plus courte possible ? (faire nommer les lieux). Quelle serait sa direction ? Quels inconvénients présenterait-

elle ? (pentes trop fortes). Comment éviter ces inconvénients ? (contours, circuits). Dans quels endroits passerait-elle alors ? Quelles seraient ses directions successives ? Quelle est donc la première chose à faire lorsqu'on se propose de construire une route ?

Résumé : *tracé de la route*.

3e Maintenant que nous savons où passera notre route, il s'agit d'en faire les travaux de terrassement. Nous avons évité les trop fortes pentes par des circuits ; le terrain à traverser ne présente-t-il, comme accident, qu'un ravin ? (petits monticules, ondulations). Que pourrions-nous faire ? (construire la route à fleur du terrain). C'est ainsi qu'on s'y prenait autrefois (cas échéant, exemples de routes semblables à donner [1]). Inconvénients de ce mode de construction (nombreuses montées et descentes successives, pente irrégulière). Comment remédier à cela ? (*tranchées* dans les parties élevées, *remblais* dans les parties basses). Nommer, dans les routes avoisinantes, des endroits où l'on a dû faire des tranchées et des remblais. Résultat de ce travail (régularisation de la pente). Moyens de transport de la terre (autrefois brouettes, aujourd'hui wagons Decanville).

Résumé : *travaux de terrassement*.

3e Au pied du remblai passe un petit ruisseau qui risque de démolir notre travail : comment l'en empêcher ? (aqueduc). D'autre part, l'eau de pluie va couler sur les talus de nos tranchées, et ravinera la route ; moyen d'éviter cela (rigoles). La route que nous avons ainsi construite n'est guère solide ; pourquoi ? Que reste-t-il à faire ? (travaux d'empierrement, gravier et sable). Dans quels endroits placera-t-on des boute-roues ? (au bord des remblais ; pourquoi ?) Remarquer les plantations d'arbres fruitiers remplaçant partiellement les boute-roues au bord des nouvelles routes, et indiquer l'utilité et l'agrément de cette manière de faire.

Résumé : *travaux d'empierrement*.

4e Notre route est construite ; comme toute chose... ? (elle s'use : ornières creusées par les chars, grossies par la pluie). Moyen d'y remédier (recharges de gravier). Faire remarquer l'action de la pluie qui, sans cesse, tend à enlever à la route sa forme bombée en entraînant la terre du milieu vers les bords. Nécessité du raclage des bords. Travail du cantonnier.

Résumé : *entretien de la route*.

Résumé général : 1. Tracé de la route. 2. Travaux de terrassement. 3. Travaux d'empierrement. 4. Entretien de la route.

Généralisation

La troisième leçon aura pour but de donner aux élèves la notion exacte des routes appelées *passages*. Pour y parvenir, on fera nommer aux élèves une ou plusieurs routes reliant une vallée (celle qu'ils habitent, cas échéant) avec une autre vallée. Cette route est un passage. En général, une route semblable doit franchir une colline plus ou moins élevée. Mettons à sa place, en imagination, un col de montagne ; les conditions de notre route changeront : circuits plus nombreux, caractère plus abrupt, grands murs de soutènement, parfois tunnels, excavations dans le roc, solides parois en pieux pour préserver des chutes de pierres. Elle est devenue un *passage de montagne*. En faire nommer ayant rapport aux dernières leçons de géographie suisse.

Cette leçon sera surtout illustrée ; le manuel-atlas de M. Rosier, pour le degré intermédiaire, s'y prêtera très bien. Observer notamment les figures 6 (Furka), 9 (la Fluela), 17 (via Mala), 74 (route du Gothard). Montrer, si possible, une bonne gravure de l'Axenstrasse.

[1] Un des plus curieux exemples qui puissent être cités à ce propos est celui de la route Thierrens-Neyruz (Yverdon-Moudon), route construite par les Bernois et sur laquelle eut lieu, soit dit en passant, la fameuse affaire de Thierrens, signal de l'entrée des Français en Suisse, en 1798.

Première systématisation : Un passage est une voie, sentier, chemin ou route, mettant en communication deux vallées.

Tirer de l'exposé suivant les éléments de la *causerie morale*. Sujets effectifs : 1. Comparaison entre la route et le chemin ou le sentier. 2. L'ornière. Sujets moraux : 1. La routine. 2. Danger des mauvaises habitudes.

Vous avez pu voir, mes amis, que les hommes, en construisant des routes, ont voulu s'offrir le moyen de voyager sur une voie bien unie, où leur pied ne rencontre aucun obstacle, et dont la pente bien régulière, aussi faible que possible, permette à leurs chevaux de les transporter rapidement. Mais, en étant très utile, la grand'route est rarement agréable, pour le piéton du moins. Combien n'est-il pas pénible d'y marcher par un soleil brûlant, alors que la sécheresse l'a rendue poussiéreuse ? Combien ses contours réguliers sont ennuyeux, combien sa ligne blanche, droite à perte de vue, est monotone!

J'aime bien mieux, pour ma part, le chemin des prés ou le sentier des bois. Là, pas de voie toujours unie, toujours de même largeur, toujours de même aspect, où l'on sait d'avance ce que l'on verra, où l'on passera et où l'on arrivera. Au lieu de cette uniformité, des contours brusques où le paysage change tout à coup, des haies qui vous donnent la fraîcheur de leur ombrage et le parfum de leurs fleurs, des blés qui croissent jusque sous vos pieds et vous caressent au passage ; et, sous la voûte du bois, des oiseaux qui chantent, des ruisseaux que l'on passe à gué, des fraises que l'on cueille.

Nous sommes les petits chemins,
Cachés aux regards des humains
Sous les feuillées,
Courant au fond des bois épais,
Et, pleins de silence et de paix,
Dans les vallées.

Nous en avons, des nids d'oiseaux !
Et, sur le bord des clairs ruisseaux,
Des fleurs charmantes,
Des marguerites au cœur d'or,
Et des violettes encor
Avec des menthes.[1]

Nous vous aimons, petits chemins, leur dirons-nous, parce que vous nous apprenez à connaître la nature et tous ses charmes, parce que vous nous offrez des aspects toujours nouveaux.

La route est le chemin facile à suivre, celui de tout le monde. Il en est de même dans la vie ; ceux qui, toujours, font « comme les autres », suivent la route. Ce tout jeune homme qui fume et qui boit, le fait-il par plaisir ? Non, il suit la route. De même l'agriculteur qui se refuse à améliorer ses moyens de culture, l'industriel qui ne perfectionne pas ses outils. Ce défaut regrettable s'appelle la *routine* ; vous devinez facilement l'origine de ce nom. Fuyons la routine.

Mais revenons à notre route, la vraie, et voyons si elle pourra nous apprendre quelque chose encore. Depuis plusieurs mois elle n'a pas reçu de gravier. Qu'en est-il résulté ? Vous le voyez, les roues des chars y ont dessiné deux lignes creuses et parallèles. Le petit cheval qui trotte là-bas voudrait bien sortir la voiture qu'il traîne de ces maudites *ornières* ; peine inutile ! Elles y retournent toujours et les creusent toujours plus profondes. Il en est de même de tous les chars qui passent. L'eau de pluie apporte son tribut à ce travail de désagrégation ; elle court sans gêne dans ce lit tout trouvé.

Eh bien ! mes amis, il est en nous des ornières aussi, d'un autre genre, celles-

[1] Vers de M. A. Rémaux, qui peuvent être mémorisés dans le courant de la leçon.

là. Elles peuvent s'appeler, par exemple, les ornières du mensonge ; nous avons menti une fois et nous en avons rougi, et nous avons regretté amèrement notre manque de bonne foi. Mais l'ornière était commencée, à peine visible ; un second mensonge la grossirait infailliblement. Que serait-ce si d'autres suivaient ? Et il en est ainsi d'autres ornières encore, dont vous trouverez sans peine les noms : paresse, désobéissance, méchanceté. Ah ! prenons garde à ces ornières-là ; comblons-les sans tarder avec le gravier de la vérité, du travail, de l'obéissance et de la bonté.

Deuxième systématisation : Il ne faut pas mépriser les petits défauts. Il n'est si petit ennemi qui ne puisse nuire à la longue.

APPLICATIONS

1° D'ordre technique :

a) Pour la première leçon, croquis sur l'ardoise de la route décrite, avec indication des points cardinaux.

b) La distance entre deux poteaux télégraphiques étant de 50 m., estimation de distances d'après cette base.

c) Pour la deuxième leçon, compte rendu écrit sur le sujet : Construction d'une route.

2° D'ordre moral :

Lecture des morceaux suivants : *Les petits défauts*, de Staël ; *Les autres*, de Mme Ribbet de Constant.

ERNEST BAUER.

CALCUL

Le nombre deux (fin).

B.

IV. *Deux, nombre fondamental*

BUT. — Les enfants mettent les tasses sur la table.

I. *Analyse.* — Pour qui d'abord ? Pour les parents : donc 2. Ensuite pour les enfants. Combien chez vous ? et chez vous ?

Que devons-nous faire ? — Dire 2 + 1 ; 2 + 2 ; 2 + 3, etc.

II. *Synthèse.* — Jusqu'à 2 + 2, la tâche est facile ; mais plus loin, c'est moins simple. Exemple : 2 + 4 = (première, deuxième) puis (troisième, 1 ; quatrième, 2 ; cinquième, 3 ; sixième, 4) donc 2 + 4 = 6. Mais on peut trouver cela plus facilement. Comment ? — En comptant les deux tasses des parents à la fin. Et nous avons :

2 | 3 = 3 + 2 = (quatrième et cinquième) = 5.
2 | 4 = 4 + 2 = (cinquième et sixième) = 6, etc.

Mêmes exercices en comptant des élèves dont 2 sont assis et les autres debout ; d'abord avec des nombres pairs, puis avec des nombres impairs ; enfin au boulier, sous cette forme :

2 — 2 = 4	2 — 1 = 3
2 — 4 = 4 — 2 = 6	2 — 3 = 3 — 2 = 5
2 — 6 = 6 — 2 = 8	2 — 5 = 5 — 2 = 7

Exercices écrits avec nombres abstraits.

V. *Deux comme différence.*

I. « Le petite aura deux petits pains, dit la mère. Tu peux prendre les autres. »

Analyse. — Il faut d'abord savoir combien il y en a là : 10 ou 9 ou..., 3 !... Ensuite nous pourrons compter combien le grand garçon en peut prendre.

Plus exactement : Nous voulons voir combien il en reste quand la fillette prend d'abord ses deux petits pains ou quand le grand garçon prend les autres.

Au boulier : *Synthèse.*

1. $10 - \begin{cases} 8 = 2 \\ 2 = 8 \end{cases}$ $\qquad 9 - \begin{cases} 2 = 7 \\ 7 = 2 \end{cases}$

Quand reçoit-il plus que la fillette ? Mais quand reçoit-il moins ?

2. Le garçon seul prend sa part :

$$\begin{aligned} 10 - 8 &= 2 \\ 9 - 7 &= 2 \\ 8 - 6 &= 2 \\ 7 - 5 &= 2 \end{aligned}$$

3. La jeune fille prend ses deux petits pains :

$$\left.\begin{matrix} 3 \\ 4 \\ 5 \\ 6 \end{matrix}\right\} - 2$$

4. Mélange des cas : $\left.\begin{matrix} 0 \\ 4 \\ 3 \\ 7 \\ 5 \\ 9 \end{matrix}\right\} - 2 \qquad \left.\begin{matrix} 6 - \ldots \\ 8 - \ldots \\ 4 - \ldots \\ 10 - \ldots \end{matrix}\right\} = 2$

VI. *Propositions relatives au nombre 2.*

a) Mains $0 + 2$ $(2 - 2)$.
Roues du char $2 + 2$ $(4 - 2)$.
Locomotive $4 + 2$ $(6 - 2)$.
Pattes d'araignée $6 + 2$ $(8 - 2)$.

b) Feuilles de trèfle $1 + 2$.
Doigts de la main $3 + 2$.
Feuilles de marronnier $5 + 2$.
Feuilles de rosier $7 + 2$.

c) Dessin : Feuilles opposées avec ou sans feuille terminale (d'acacia, de frêne, de chèvrefeuille, par exemple).

III. Et comment peut-on compter facilement $10 - 8$? Représentons-nous la ligne de 10 (boules, cubes, traits) dont on ôte la grosse part (8), il reste 7 (neuvième, dixième) $= 2$.

Comparez les autres questions : $6 - 4$, $8 - 6$, etc.

IV. *Règle :* Le reste de la soustraction peut s'obtenir par l'addition. On fait cela quand le nombre à soustraire est grand (plus grand que 5).

V. Exercices écrits variés, d'abord en série, puis sans ordre régulier.

E. Bruon.

ARITHMÉTIQUE

Degré supérieur.

Partages. (Suite).

1. Calcul oral.

1° 2 tireurs se partagent une prime de f. 5, proportionnellement au nombre de leurs points. Le premier en a 17 et le deuxième 8. Que recevra chaque tireur ?

Réponse : f. 3,40 et f. 1,60.

2° 3 écoliers reçoivent une récompense de f. 10, qu'ils se partagent proportionnellement à leurs bonnes notes. Le premier en a 37, le deuxième 18 et le troisième 45. Que recevra chaque écolier?

Réponse : le premier f. 3,70 ; le deuxième f. 1,80 ; le troisième f. 4,50.

3° 2 serviteurs ont reçu une gratification de f. 36 qu'ils doivent se partager d'après leurs années de service. Le premier en a 15 et le deuxième 9. Quelle sera la part de chacun? *Réponse : le premier f. 22,50, le deuxième f. 13,50.*

4° 2 associés ont réalisé un bénéfice de f. 5000. Quelle sera la part de chacun, sachant que le premier avait avancé f. 5000 pendant 4 ans et le deuxième f. 10 000 pendant 3 ans?

Réponse : le premier f. 2000 ; le deuxième f. 3000.

5° Une entreprise a rapporté un bénéfice de f. 1250 que doivent se partager 2 associés. Le premier avait placé f. 800 pendant 10 ans et le deuxième f. 500 pendant 4 ans. Quelle sera la part de chacun?

Réponse : le premier f. 1000 ; le deuxième f. 250.

II. *Calcul écrit.*

1° 3 agriculteurs ont loué une machine à battre pour le prix de f. 165. Le premier s'en est servi pendant 2 jours et 10 heures par jour. Le deuxième l'a eue pendant 3 jours à raison de 12 heures par jour. Enfin, le troisième s'en est servi durant 6 jours et 9 heures par jour. Que payera chaque agriculteur?

Réponse : le premier f. 30 ; le deuxième f. 54 ; le troisième f. 81.

2° 3 associés se partagent un bénéfice de f. 4550. Le premier avait avancé f. 6000 pendant 4 ans, le deuxième f. 3600 pendant 5 ans et le troisième f. 13 000 pendant 3 ans. Quelle sera la part de chaque associé?

Réponse : le premier f. 1200 ; le deuxième f. 1400 ; le troisième f. 1950.

3° 4 charpentiers achètent pour f. 244 un lot de planches de sapin. Le premier prend 12 planches de 4,50 m. de long, le deuxième 24 de 6,25 m., le troisième 30 de 5,60 m. et le quatrième 42 de 3 m. Que devra payer chaque charpentier?

Réponse : le premier f. 21,60 ; le deuxième f. 60 ; le troisième f. 112 ; le quatrième f. 50,40.

4° 5 associés se partagent un bénéfice de f. 6420. Le premier avait prêté f. 6000 pendant 5 ans ; le deuxième f. 10 000 pendant 4 ans ; le troisième f. 12 000 pendant 2 ans ; le quatrième f. 8000 pendant 9 mois et le cinquième f. 14 000 pendant 6 mois. Quelle sera la part de chacun?

Réponse : le premier f. 1800, le deuxième f. 2400 ; le troisième f. 1440 ; le quatrième f. 360 ; le cinquième f. 420.

5° 3 amis s'associent pour acheter une propriété. Ils la payent f. 22 950 et se la partagent ensuite. Le premier a 3 champs ayant chacun 125 m. de long et 48 m. de large ; le deuxième 5 de 96 m. de long et 75 m. de large ; le troisième 4 de 200 m. de long et 60 m. de large. Que devra payer chacun des amis?

Réponse : le premier f. 4050 ; le deuxième f. 8100 ; le troisième f. 10 800.

F. Meyer.

PENSÉE

Il faut bien apprendre quelque chose et y rapporter tout le reste.

Jacotot.

Canton de Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ECOLES PRIMAIRES

Nominations

Regents. — MM. Gindroz, Jules, à Avenches. — Guignard, Emile, à Perres-Possens. — Grec, Charles, à Seigneux. — Clerc, Jules, à Chessel. — Bory, Henri, à Yvonand.

Regentes. — Mlles Hofer, Marguerite, à la Rippe. — Treboux, Marie à Corseaux. — Cristin, Madeleine, à Nyon. — Mme Gonthier, Hortense, prov. à Corrençon (St-Cierges).

Places au concours.

Regentes. — *Ormont-dessous* (hameau des Voettes), fr. 900, 22 août prochain, à 6 heures. — *Treiex*, fr. 900, 20 août prochain, à 6 heures.

Schulausschreibungen. — Mises au concours.

Porrentry, ecole secondaire des jeunes filles. — Par suite de démission honorable, une place de maîtresse est mise au concours pour l'enseignement de la couture dans les classes supérieures, de l'histoire, de l'écriture et de la langue allemande dans les classes inférieures. Traitement 2000 fr. pour 29 heures de leçons par semaine. Entrée en fonction, 1er octobre.

Adresser les demandes d'inscription jusqu'au 30 août inclusivement à M. Meyer, professeur, président de la commission de l'école secondaire à Porrentruy.

Carl KUHN & Cie

STUTTGART

37, Marienstrasse, 37

recommandent leurs excellentes

Plumes aux sept étoiles

Pointe n° 408, EF, M et B.

Façon recherchée. — Qualité supérieure.

PRIX MODÉRÉS (S 1120 G)

Se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

Que ferons-nous dimanche ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphte prête à toute heure.

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	**50**	68,40
55	1290,15	**55**	77,51
60	1108,80	**60**	90,19
65	923,83	**65**	108,25
70	776,77	**70**	128,74

Les *nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

AGENCE DE PUBLICITÉ

Haasenstein & Vogler

Téléphone

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**, de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

Librairie F. ROUGE, Lausanne

Poirier-Delay. *Atlas de géographie historique*, à l'usage des établissements d'instruction secondaire classique et moderne. Deuxième édition entièrement refondue.

Histoire ancienne, 12 cartes, 3 plans. In-4° 1 50

Histoire du moyen-âge, 10 cartes 1 25

Histoire moderne, 13 cartes (sous presse).

Reisser & Michel *Programme de gymnastique pour enfants de 7 à 10 ans* (garçons et filles). In-12, cart. 1 —

Mayor, H. *Introduction à l'étude de l'histoire* et supplément aux manuels en usage dans la Suisse romande. Petit in-8 — 80

Cours de coupe de la mode pratique. *Pour faire soi-même ses robes, ses manteaux.* In-2°, avec figures, cartonné 1 50

Pour pensionnat

A VENDRE OU A LOUER
au bord du lac de Neuchâtel
une propriété

exceptionnellement bien située. S'adresser à M. **Cornamusaz**, chef d'institut à **Trey**, Vaud, ou au **notaire Pidoux, à Payerne**. s8436c

---

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

CYCLE-HALL, LAUSANNE

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

CYCLES

Touriste

Première marque suisse.

Réparations

LOCATION

FŒTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE

LAUSANNE ET VEVEY

Bâtons de direction

Choix très varié. — Envoi au choix.

N° 25. Ebène et ivoire, fr. 5.—.

N° 34. Ebène et ivoire sculpté, fr. 20.—

N° 45. Ivoire, massif, fr. 36.

Autres modèles, à partir de fr. 1,75.

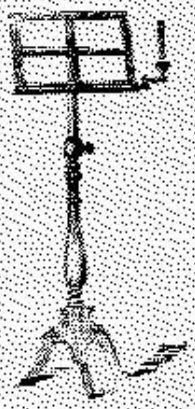

Nouveau pupitre de table «**Automate**», s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement, article solide et élégant, à fr. 2.50 et fr. 3.—, en palissandre.

Pupitre de table en fer bronzé fr. 1.—, 1.50; le même nickelé fr. 2.—.

Pupitre à pieds (notre fabrication) en bois, très léger, fr. 7.—.

Pupitre à pieds en fer bronzé, *vis en fer*, pliable, avec double candelabre, à fr. 6.—, 7.—, 8.— Plus solides, soignés, à fr. 10.—, 12.—, 14.— et en sus.

Etuis de violon Grand choix depuis fr. 6.—.

Diapasons à bouche, 1 ton, fr. —.80 et 1.—.
» » » 4 » » 2.— » 2.50.
» » » 6 » pour guitare, à fr. 2.50 et 3.—.

Diapasons à branches, acier fin, à fr. —.80, 1.—, 1.50, 2.— et 2.50.

Diapasons chromatiques, à fr. 5.—.

» **donnant tous les accords**, à fr. 6.—.

Archets, ordin. à fr. 2.—, 3.—, 4.—; premier choix à fr. 5.—, 6.—, 7.—; fernambouc vrai, depuis fr. 8.—.

Métronomes de toute première qualité, à fr. 12.—, 14.—, 15.—, 16.—, 18.—, 20.—.

Violon normal, avec tous accessoires, garanti, à fr. 40.—.

Diapason à branches, grand modèle, sur caisse de résonnance, très sonore, fr. 16.—.

Prière de demander le prix-courant.

Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XXXVme ANNÉE — N° 36. LAUSANNE — 2 septembre 1899.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Mouvement & Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gaîté, Lausanne.

Comité de Rédaction :

Jura bernois : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

Genève : **W. Rosier**, professeur.

Neuchâtel : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

Fribourg : **A. Parriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

Section valaisanne : **U. Gailland**, inst., St-Barthélemy.

Vaud : **E. Savary**, instituteur, Chalet-à-Gobet.

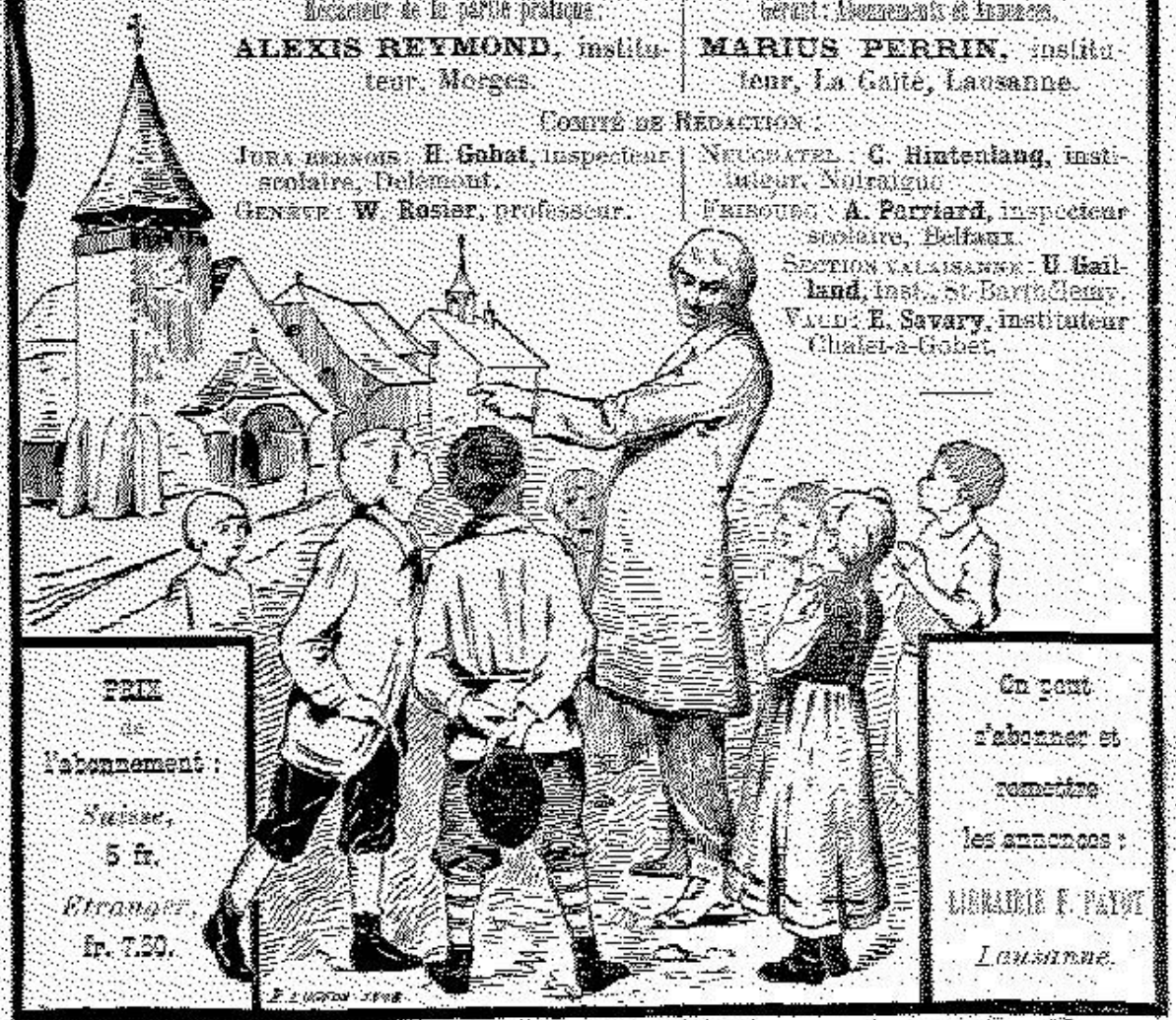

PRIX de l'abonnement :

Suisse, 5 fr.

Etranger, fr. 7.50.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT

Lausanne.

Tout ouvrage dont l'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Rosier,** William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Mercerat,** E., inst., Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., ins., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Grandjean,** A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud,** Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.

MM. **Dériaz,** J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Cloux, F., Essertines.
Faillettaz, G., Gimel.
Lambert, T., Concise.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein,* Zurich.

Tessin : **M. Nizzola.**

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet,** Marc, conseiller d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin,** Marius, inst., trésorier, Lausanne.
Sonnay, instituteur, secrétaire, Montblesson s/Lausanne.

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C°, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

Amidon et
Colle forte

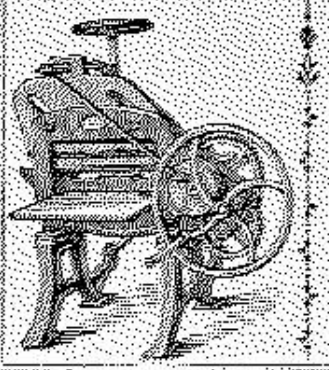

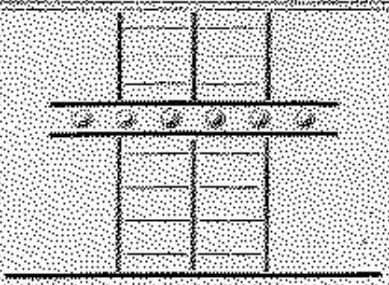

Plumes Pestalozzi

Adoptées par les Écoles de Zurich.

INSTALLATION COMPLÈTE

avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux, Ciseaux, Plioirs, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ

Certificats à disposition.

PUPITRES HYGIÉNIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté ✠ 3925 — Modèle déposé.

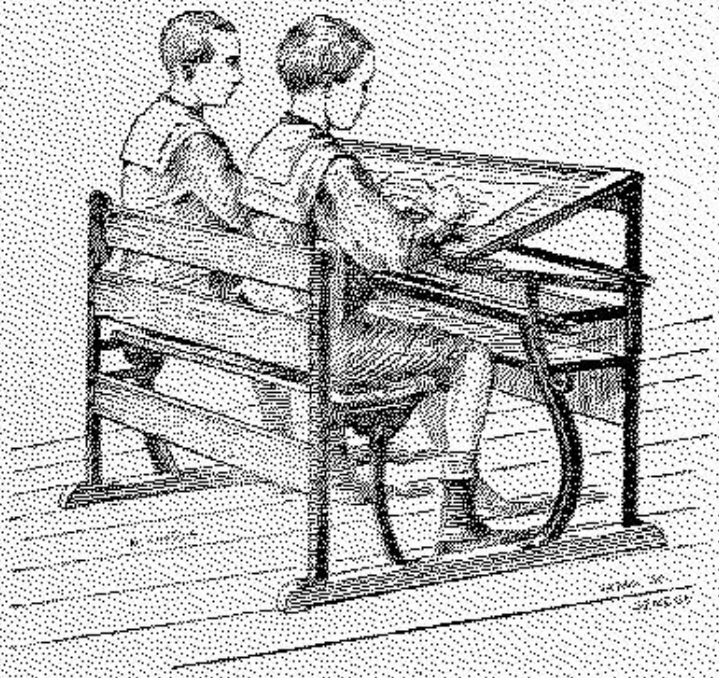

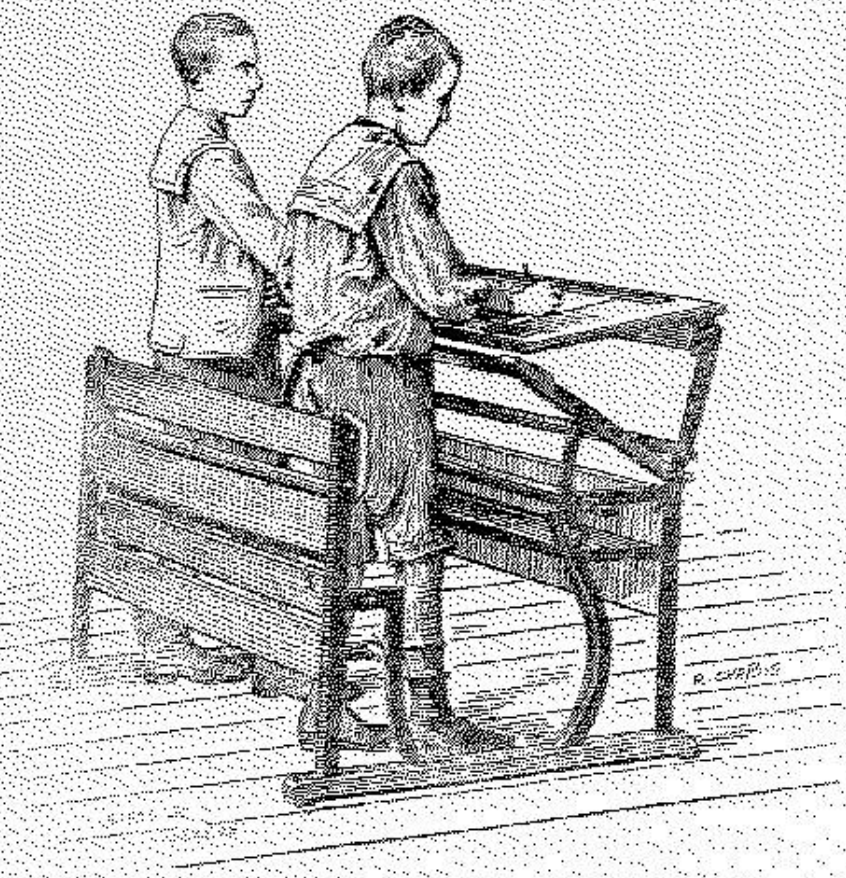

Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire, Exposition nationale, Genève 1896.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Notre modèle ou que ferait Jésus ?	Fr.	2 50
Le corps et l'âme de l'enfant, par le Dr Fleury.	»	3 50
Esquisse d'un Enseignement basé sur la psychologie de l'enfant, par P. Lacombe.	»	3 —
Morale sociale. Leçons professées au Collège libre des sciences sociales par Ch. Gide, Kovalewsky, Malapert, De Roberty, G. Sorel, le pasteur Wagner, etc. Cart.	»	6 —
De la psychologie des religions, par R. de la Grasserie.	»	3 —
Flaubert, par E. Faguet (Les grands écrivains français).	»	2 —
Richard Wagner. Sa vie et ses œuvres, par H.-S. Chamberlain	»	3 50
Causeries physiologiques, par A. Herzen.	»	3 50
Voyage idéal en Italie, par Jean Schopfer.	»	3 50
Paix universelle, par Louis Couperus. Traduit du hollandais par L. B	»	3 50
Le Testament d'un excentrique, par Jules Verne. Illustr. par G. Roux. 1re partie.	»	3 —
Encyclopédie populaire illustrée du XXme siècle.		
L'Expansion coloniale. 1re partie. Afrique et Amérique.	»	1 —
Le jardinage.	»	1 —
La photographie.	»	1 —
Nouveau Larousse illustré. Fasc. 128.		
Principaux articles : Cocalgie, les Coypel, Coyseveux, Cranach, Cracovie, Crane, Crampe, Crâne, Cratère, Cravate, Création, Crèche. Avec illustrations.	»	0 50

Grand choix de Guides Bædeker, Joanne et autres. Cartes Dufour, Siegfried, Mulhaupt, Leuzinger, etc. Photographies, photochromes, cartes postales illustrées.

Ouvrages anglais : Edition Tauchnitz.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères,** *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.